

**REPUBLIQUE DU CONGO**

**Unité – Travail – Progrès**

---

**ALLOCUTION DU CONGO  
A L'OCCASION DE LA 5<sup>ème</sup> CONFERENCE  
DES ETATS PARTIES AU TRAITE DE PELINDABA**

*Prétoira, octobre 2021*

Excellence Monsieur le Président de la 5<sup>ème</sup> Conférence des Etats Parties au traité de Pélingaba,

Excellence Monsieur le Président de l'AFCON

Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif par interim de l'AFCON,

Excellences Mesdames et Messieurs, les Ambassadeurs et chefs des délégations,

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des différentes institutions internationales,

Distingués délégués,

Permettez-moi, au nom du Gouvernement de mon pays, de vous transmettre les chaleureuses salutations du peuple congolais, que j'ai l'insigne honneur de représenter ici.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'occasion de cette 5<sup>ème</sup> Conférence des Etats parties au traité de Pélingaba, saluer le rôle majeur que joue l'AFCON, et les efforts multiples accomplis par cette dernière, depuis le début de la pandémie à Coronnavirus.

La République du Congo reconnaît, également, les multiples progrès accomplis par AFCON, notamment par :

- la tenue des différentes réunions virtuelles, en cette période de pandémie ;
- la signature d'un nombre important de MoU avec d'autres institutions internationales.

Cependant, la République du Congo reconnaît aussi qu'un grand nombre de progrès reste à accomplir, afin de relever les défis de nos jours, devant la menace croissante en matière de prolifération et aussi des groupes terroristes dans notre continent. La République du Congo regrette en particulier que l'AFCON soit toujours dans l'incapacité de remplir les obligations statutaires du Traité par exemple en matière de tenue des sessions et de reporting des Etats.

Autant le Congo appuie l'utilisation du nucléaire à des fins pacifiques, autant il s'inquiète du peu de progrès accomplis dans le continent, en matière de sécurité nucléaire, de non-prolifération et de sûreté, ainsi que de la mise en œuvre des obligations relevant du traité de Pélingaba.

Etat partie au Traité de Pélingaba qui fait de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires, le Congo réitère son souhait que les Etats africains n'ayant pas encore adhéré audit traité de pouvoir le faire, en vue de réaliser notre rêve partagé d'une Afrique sans armes nucléaires.

Dans le même élan, le Congo encourage les pays n'ayant pas encore adhéré au traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), ainsi qu'au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et aux garanties de l'AIEA, de pouvoir le faire.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

Depuis notre dernière conférence en 2018, seulement un Etat a ratifié le Traité de pélingaba, et nous encourageons fortement le Secrétariat de renforcer ses efforts de promotion auprès des Etats concernés.

En outre, la République du Congo s'inquiète de la situation financière de l'AFCONC et se réjouit des débats qui apporteront certainement des éclaircissements.

Depuis son adhésion au traité de Pélingaba, la République du Congo a fait de la coopération multilatérale avec la Commission un axe essentiel en vue du renforcement de ses capacités en matière de mise œuvre des politiques de santé, d'amélioration de la production agricole et de la gestion de l'environnement.

La sûreté et la sécurité nucléaires, et les garanties nucléaires, étant essentielles pour tous, la République du Congo réitère sa volonté politique ferme et juste quant à l'usage pacifique du nucléaire, à la lutte contre le terrorisme nucléaire, radiologique, environnemental, au maintien et à la protection de l'environnement aquatique, atmosphérique et terrestre contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

C'est ainsi que la constitution congolaise du 25 octobre 2015, prévoit en ses articles 42 et 43 des mesures de gestion et de contrôle des sources radioactives.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique fait usage des applications nucléaires dans plusieurs domaines à savoir : l'agriculture, la recherche, l'industrie, la santé, les ressources en eau, l'extraction et le traitement des minerais radioactifs, la construction routière, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'énergie et la sécurité. Aussi, plusieurs pays en Afrique sont des points de départ, de destination et de transit des cargaisons des matières où plusieurs formes de trafic illicite ont lieu. Nombreuses frontières des pays africains sont poreuses et non règlementées.

Nombreux pays sont dans la phase d'exploitation de l'uranium, et d'autres en exportent déjà. Certains font usage des réacteurs de recherche et d'autres s'embarquent déjà dans des programmes d'énergie nucléaire, ceci suscite des inquiétudes majeures en matière de conflits de prolifération, de croissance des activités criminelles et terroristes qui affectent la sécurité de la région.

Aussi, durant ces 10 dernières années, l'Afrique a été victime de multiples menaces commises par des groupes terroristes, comme Al Qaida, Boko Haram et tant d'autre.

Pour cela, la République du Congo sollicite qu'AFCONE mette en place un bon système et mécanisme au niveau régional, afin de permettre au continent de lutter contre toutes questions relatives au terrorisme nucléaire, à la prolifération et tant d'autres dont le traité de Pélingaba fait mention.

Monsieur le Président, Mesdames et Monsieur,

La République du Congo regrette que les documents de travail aient été distribués très en retard presque tous en anglais, mais nous sommes prêts à soutenir les débats qui seront constructifs et fructueux.

La République du Congo se désolé de ne pas encore avoir pu envoyer de candidature pour la Commission, mais nous référant à la règle 67 des règles de procédures de la conférence demandant une notification 6 mois à l'avance, nous espérons que le délai pourrait être prolongé.

Nous insistons aussi dès maintenant pour que le sujet de la désignation d'un Secrétaire Exécutif permanent fasse partie de l'agenda car nous

constatons que, là aussi, des délais, inexpliqués à ce jour, dans la publication de l'appel à candidature entravent le bon fonctionnement de l'AFCON.

Je suis convaincu que cette présente 5<sup>ème</sup> conférence des Etats Parties au traité de Pélingaba conduira les Etats à prendre des engagements efficaces, afin de mettre en place des actions qui répondent aux besoins du continent.

Je vous remercie

Déclaration faite par Monsieur **Gaspard LIYOKO MBOYO**

Conseiller du ministre, et Président de la Cellule  
de Réglementation Nucléaire

Ministère de la justice, des droits humains  
et de la promotion des peuples autochtones  
Brazzaville, Congo